



COMMUNIQUE DE PRESSE

La France appuie l'autonomisation des femmes à Goma, Kisangani et Lubumbashi.

Conférence de presse le 11 mars à 8h45 à l'Institut français de Kinshasa.

Présentation :

Avec l'appui de la France, plus de 200 femmes entrepreneures vont recevoir une formation au droit OHADA grâce à l'AEDJ (Association pour l'efficacité du droit et de la justice) en partenariat avec la SOFEPADI, le FFC (Fonds pour les Femmes Congolaises) et la FEC (Fédération des entreprises du Congo) à Goma, Kisangani et Lubumbashi. Cet enseignement va contribuer à améliorer la position de la femme dans le monde économique.

A la suite de l'immense succès rencontré en septembre dernier par la formation au droit OHADA, délivrée à plus de 100 femmes entrepreneures de Kinshasa, la coopération française s'est engagée à étendre cette formation à d'autres villes de la RDC : promesse tenue !

A l'occasion du mois de la Femme, la France a accordé une subvention à l'AEDJ, en partenariat avec la SOFEPADI, le FFC et la FEC, pour former les femmes entrepreneures de Goma, Kisangani et Lubumbashi.

Ainsi plus de 200 femmes entrepreneures vont acquérir les outils juridiques indispensables pour répondre aux difficultés rencontrées dans leur activité : comment créer une entreprise, négocier, rédiger et sécuriser ses contrats commerciaux ou encore comment accéder aux financements.

Alors que les femmes jouent un rôle majeur dans le développement économique et social de la RDC, leur accès au marché du travail est difficile. Dans ce contexte, l'adhésion de la RDC à l'OHADA en septembre 2012 facilite le développement et l'autonomisation des femmes. De manière plus générale, la diffusion et l'appropriation du droit OHADA par les acteurs économiques publics et privés constituent un facteur de lutte contre la corruption et consolident l'Etat de droit.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Ambassade de France

Matthieu VUILLERMET

Attaché de coopération

matthieu.vuillermet@diplomatie.gouv.fr